

Aux « Champs gourmands », on cultive l'insertion et on fait germer des projets en maraîchage bio.

« Les Champs Gourmands », c'est le nom d'une entreprise d'insertion basée à Léhon dans les Côtes d'Armor, qui mène un projet original d'exploitation maraîchère mêlant deux types de public : personnes en insertion et porteurs de projets souhaitant s'installer en maraîchage biologique. Elle est nominée pour le « Prix de l'Impact Local », dans le cadre de la deuxième édition des Prix de l'ESS.

L'aventure des « Champs Gourmands » a pris naissance autour de l'année 2010. L'idée revient à l'association « Les Amis du Jardin » à Léhon, non loin de Dinan, dans les Côtes-d'Armor, qui fait partie du réseau des « Jardins de Cocagne », réseau d'exploitations maraîchères biologiques qui sont aussi des chantiers d'insertion. « Il y avait de plus en plus de demandes pour fournir des légumes bio à la restauration collective locale », se souvient Julien Hurault, directeur des Champs Gourmands. « Mais les Amis du Jardin ne pouvaient pas assurer tout le volume demandé ». D'où l'idée de fonder l'entreprise d'insertion « Les Champs Gourmands », un type de structure qui était d'autant plus absente dans le bassin de Dinan.

Un label « Cocagne Innovation »

L'activité a ensuite démarrée fin 2014. Actuellement, huit personnes en insertion, en

contrat de six mois renouvelables, travaillent au sein de l'exploitation. « Des personnes aux profils variés, des gens assez proches de l'emploi, qui ont réussi à lever les freins vers celui-ci », précise Julien Hurault. Tous travaillent sur l'exploitation qui comprend 22 hectares, et fournit en légumes les grossistes locaux et la restauration collective locale. Mais Les Champs Gourmands s'adressent également à un autre type d'usagers : les porteurs de projet en maraîchage, qui peuvent ainsi acquérir davantage d'expérience, se perfectionner et tester leur future activité. Cette originalité fait que l'association Les Champs Gourmands, qui est ainsi la première structure à la fois entreprise d'insertion et incubateur de projets professionnels en système légumier biologique à destination de la restauration collective, bénéficie du label « Coccagne Innovation », qui met en valeur des innovations sociales et environnementales. En outre, elle est également nommée pour le prix de l'Impact Local, prix soumis par le réseau des Cress (Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire) au vote du public sur internet. Pour voter pour le seul représentant breton en lice, un petit clic sur le site du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire (qui aura lieu comme tous les ans en Novembre), rubrique « Vote », suffit ! Et ce jusqu'au 15 octobre !

Pour voter pour Les Champs Gourmands :

<http://www.lemois-ess.org/votez-pour-le-prix/p22.html>